

Image not found or type unknown



Texte à comprendre dans un contrat

Par **roro974**, le **13/04/2015** à **12:06**

Bonjour,rrnrnJe viens de recevoir du notaire le contrat de maison de mon père qui est décédé, je suis unique héritière.rnIl ya un paragraphe que je n'arrive pas à comprendre. Pouvez m'éclairer car je ne verrai mon notaire que la semaine prochaine. Le texte est :rnla présente vente est faite aux charges ordinaires et de droit, notamment à la charge par l'acquéreur qui s'y oblige, de souffrir les servitudes passives, apparentes ou occultes continues ou discontinues, dont pourrait être grevé le bien, et présentement vendu sauf à s'en défendre et à jouir de celles actives, s'il en existe, le tout à ses risques et périls, sans garantie à cet égard et sans que la présente clause puisse donner à qui ce soit des droits autres, ni plus grands, qu'il n'en justifierait avoir par titre régulier et dûment transcrits ou en vertu de loi.rnrnSi quelq'un peut m'éclairer, merci d'avance